

Le Petit Vielmurois

Lo jornalet N° 72

Juin 2025

Secrétariat Mairie :

05.63.74.30.11

Lundi au vendredi : 8h/12h -
13h30/17h30, Samedi : 8h à 12h

**Durant l'été le secrétariat sera
fermé le samedi matin**

vielmur.mairie@wanadoo.fr

www.vielmur-sur-agout.fr

 Mairie de Vielmur sur Agout

Permanence à la Mairie :

Assistante sociale : sur RDV au

05.63.37.68.10

Maison France Services :

Conciliateur : RDV à prendre auprès
de la CCLPA

Communauté de Communes du Lautrécois et du Pays d'Agout :

05.63.70.52.67 - <http://cclpa.fr/>

Médiathèque de Vielmur :

05.63.70.35.32 Catalogue en ligne

(site CCLPA) Lundi : 15h30/18h,

Mercredi : 10h/12h - 14h/17h,

Samedi : 10h/12h

Déchetteries Trifyl :

* **Guitalens-L'Abarède :**

Horaires d'été : Mercredi,
vendredi et samedi : 7h/14h

* **Lautrec :** Mercredi :

13h30/17h30, Samedi : 9h/12h -
13h30/17h30

* **Castres et Soual aussi autorisées**

La Poste : du mardi au vendredi :
13h 30/15h 50 samedi 9h/12h (sous
réserve)

Association de défense des consommateurs (CLCV) :

06.41.20.97.30

clcv.sudtarn@orange.fr

Rédaction du journal : A. Jasottes,

J.Terne, Y. Maruejols, K. Chiha,

MJ. Vincent

redaction.pvielmurois@orange.fr

Directrice de publication :

C. Rabou

Le mot de l'adjointe ...

L'été approche à grands pas, apportant avec lui son lot de festivités et de moments partagés. Notre village a eu le plaisir d'accueillir la première édition de la « Passem », relais en faveur de la langue occitane. Les enfants du club d'athlétisme, accompagnés de leurs éducateurs, ont participé avec enthousiasme à cet événement en se transmettant symboliquement « *lo ligam* », le bâton-relais du lien.

La saison se poursuivra avec « *Lo Festenal* », temps fort marqué par le rassemblement des confréries, des concerts et les danses des écoliers, qui ont appris avec application de nouvelles chorégraphies. Ils seront fiers de vous les présenter ! Le grand pique-nique des familles sera également au rendez-vous : espérons que la météo sera clémente pour que la fête soit belle. Et bien sûr, la traditionnelle fête de la Saint-Jean nous réunira autour du feu et des farandoles, pour un moment de partage et de convivialité à ne pas manquer.

Les festivités générales suivront, orchestrées par le Comité des fêtes, avec notamment le feu d'artifice et la remise des prix aux lauréats du concours des maisons fleuries. Malgré les dégâts causés par la grêle, je suis certaine que vous aurez à cœur de redonner de la couleur à vos jardins et balcons.

Toutes les manifestations sont détaillées dans l'agenda joint.

Par ailleurs, le Conseil Municipal a augmenté les subventions attribuées aux associations qui en avaient fait la demande. Sur les 42 associations que compte la commune, 34 dossiers ont été étudiés. Merci à tous les bénévoles pour leur engagement : vous pourrez les rencontrer au Forum des associations, prévu le **samedi 6 septembre**. Cette année, deux associations seront mises à l'honneur : *L'attitude Terre*, qui fête ses 20 ans, et l'ACPV, qui célèbre ses 30 ans. Vous en saurez plus dans le *Petit Vielmurois* de septembre.

Je serai ravie de vous retrouver sur toutes ces manifestations qui se veulent des initiatives propres à favoriser le vivre-ensemble, à créer du lien : c'est la clé d'une société harmonieuse.

Profitions de ces moments de convivialité qui nous sont offerts et qui me tiennent à cœur.

Très bel été à tous !

Marie-Jo Vincent

RAPPEL!

Horaires de tonte

La tonte de la pelouse est soumise aux horaires suivants :

- du **lundi au vendredi**, sauf jours fériés : de **8h30 à 12h** et de **14h à 19h30**.
- le **samedi** : de **9h à 12h** et de **15h à 19h**.
- le **dimanche** : de **10h à 12h**
- les **jours fériés** : de **10h à 12h**.

Si vous ne respectez pas ces horaires, vos voisins peuvent vous demander d'arrêter votre activité.



Concours des maisons fleuries

En raison des aléas climatiques, vous aurez jusqu'au **samedi 21 juin** pour déposer votre candidature.



Grêle du 26 mai 2025 – Non-reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle



Suite au violent épisode de grêle survenu le **26 mai 2025**, la commune avait entrepris les démarches nécessaires auprès de la Préfecture afin d'obtenir la reconnaissance

de l'état de catastrophe naturelle.

Nous avons le regret de vous informer que l'arrêté ministériel du **28 mai 2025**, publié au *Journal officiel* sous la référence **NOR : INTE2515511A**, ne mentionne pas notre commune parmi celles reconnues en état de catastrophe naturelle.

L'arrêté est consultable en mairie pour toute personne souhaitant en prendre connaissance. Nous comprenons la déception et les difficultés que cette décision peut engendrer pour les habitants touchés.

Nous vous invitons à **prendre rapidement contact avec vos compagnies d'assurance**, qui pourront vous indiquer les modalités de déclaration et les éventuelles prises en charge selon vos contrats.

Votre enfant est né en 2022 ?



Pensez dès à présent à l'inscrire pour la rentrée scolaire **2025-2026** auprès du secrétariat de la Mairie.

Chers nouveaux arrivants,



Faites vous connaître auprès du secrétariat de la mairie avant fin juin pour participer à la cérémonie de bienvenue le **dimanche 20 juillet à 12h** Place de l'Esplanade.

« Ne laissons pas faner nos efforts ! Ensemble pour protéger nos espaces fleuris »

Ces dernières semaines, notre commune a été confrontée à un geste regrettable : le vol de plusieurs fleurs fraîchement plantées par nos agents municipaux dans le cadre de l'embellissement des espaces publics.

Ces actes isolés portent atteinte au travail de nos équipes et à l'engagement collectif pour embellir notre cadre de vie.

Cet incident est une déception pour nous tous, car il nuit à l'esprit de solidarité et de respect qui caractérise notre village. Nous appelons chacun à faire preuve de vigilance et de respect envers le travail accompli pour le bien-être de tous. Nous remercions les citoyens qui continuent à soutenir nos initiatives d'embellissement et qui participent à faire de notre commune un endroit encore plus agréable à vivre.

Attention !! Soyez vigilants.



Nous constatons actuellement une recrudescence de frelons asiatiques sur notre commune. Leur présence représente un danger potentiel, notamment pour les personnes allergiques, mais aussi pour la biodiversité, car ces insectes s'attaquent aux abeilles et à d'autres pollinisateurs.

Nous vous invitons à rester vigilants et à inspecter régulièrement vos extérieurs : garages, abris de jardin, toitures, haies ou arbres peuvent abriter un nid.

En cas de découverte, **ne tentez en aucun cas de le détruire vous-même**, faites appel à un professionnel agréé pour procéder à sa destruction en toute sécurité. Votre réactivité est précieuse pour limiter la prolifération de cette espèce invasive.

Merci de votre vigilance et de votre coopération.

Le Conseil Municipal des Jeunes à l'honneur!

Le 21 mai dernier, nos quatre jeunes conseillers municipaux ont brillamment représenté notre commune lors du **Trophée des Jeunes Marianne**, organisé à Graulhet. Leur engagement a été salué à travers deux belles distinctions :



- **1er prix dans la catégorie « Citoyenneté »** pour leur travail remarquable sur le thème du **harcèlement scolaire** ;
- **2e prix dans la catégorie « Solidarité »** pour leur initiative originale et généreuse autour du **Troc-Donne**.

Ces projets, à la fois concrets et porteurs de sens, incarnent avec force les **valeurs de la République** : esprit d'équipe, solidarité, sens du vivre-ensemble et participation active à la vie démocratique locale.

Cette double reconnaissance vient souligner l'implication sincère de nos jeunes élus, leur sens du collectif et leur envie de faire bouger les choses, à leur échelle, pour améliorer le quotidien de tous.

Bravo à eux pour cette belle leçon d'engagement et de citoyenneté !

Un grand merci également aux adultes qui les accompagnent avec bienveillance et dynamisme tout au long de leur mandat : **Karine, Marie et Gaëlle**. Grâce à leur soutien, ces jeunes peuvent s'épanouir pleinement dans leur rôle de citoyens en devenir.



Cérémonie du
8 mai 1945

Agenda



- ♦ **Dimanche 14 juin : Festival Occitan dès 10h** : défilé des Confréries, intronisations, 2 concerts l'après-midi - Feu de la St Jean avec les danses des écoliers, du bal traditionnel et du concert final (programme joint)
- ♦ **Dimanche 16 juin : Concert de fin d'année de l'école de Musique du Pays d'Agout à 16h 00** à la Maison Polyvalente
- ♦ **Dimanche 22 juin : Loto de la pêche** à la Maison Polyvalente
- ♦ **Jeudi 26 juin : 18h00 réunion publique** avec le groupe Axa Assurances à la Maison Polyvalente formulaire disponible sur le site officiel de la mairie. Vous pourrez le compléter et le déposer dans l'urne présente lors de la réunion qui sera suivie d'un buffet dinatoire
- ♦ **Samedi 28 juin : Gala de danse** organisé par la MJC à 20h30 à la Maison Polyvalente
- ♦ **Dimanche 29 juin : Vide grenier** organisé par la pétanque renseignement auprès de F. Garrigues tél 06 42 09 42 16 (inscriptions à l'épicerie « Le monde d'Elia » à Vielmur)
- ♦ **Du jeudi 17 au dimanche 20 juillet : Fêtes Générales** organisées par le Comité des Fêtes (jeudi soir marché gourmand, vendredi soir feu d'artifice)
- ♦ **Dimanche 20 juillet : Remise des récompenses du Concours « Maisons fleuries » et accueil des nouveaux arrivants à 12h** Place de l'Esplanade > pot de l'amitié offert par la municipalité
- ♦ **Samedi 2 août : Séance de cinéma en plein air à 21h30** « Vacances forcées » comédie avec Clovis Cornillac, Aure Atika, Bertrand Usclat dans la cour de l'Eglise ou cour de l'ancien Claé
- ♦ **Les 23 et 24 août : Les Médiévales aux Granges** animées par la Vie Moyenâgeuse
- ♦ **Samedi 6 septembre : Forum des associations**
- ♦ **Samedi 20 & dimanche 21 septembre : Journées du Patrimoine** organisées par l'ACPV

Budget 2025 : Responsabilité et ambition au service de Vielmur-sur-Agout

Dans un contexte économique incertain, la commune fait le choix d'un budget maîtrisé, tourné vers l'avenir.

Les grandes orientations

-  Aucune hausse d'impôts
-  Dépenses maîtrisées
-  Investissements ciblés
-  Endettement en baisse
-  Services publics préservés

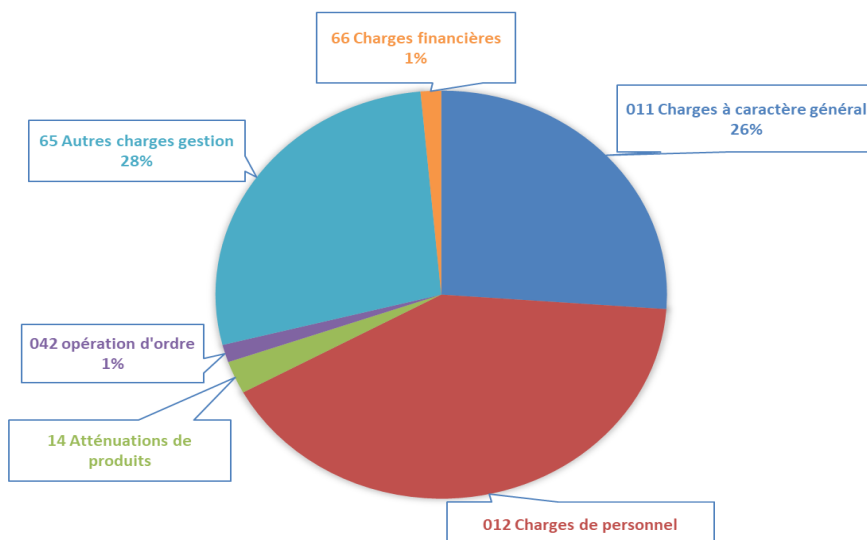
Un équilibre entre rigueur financière et besoins du territoire.

Des finances communales solides

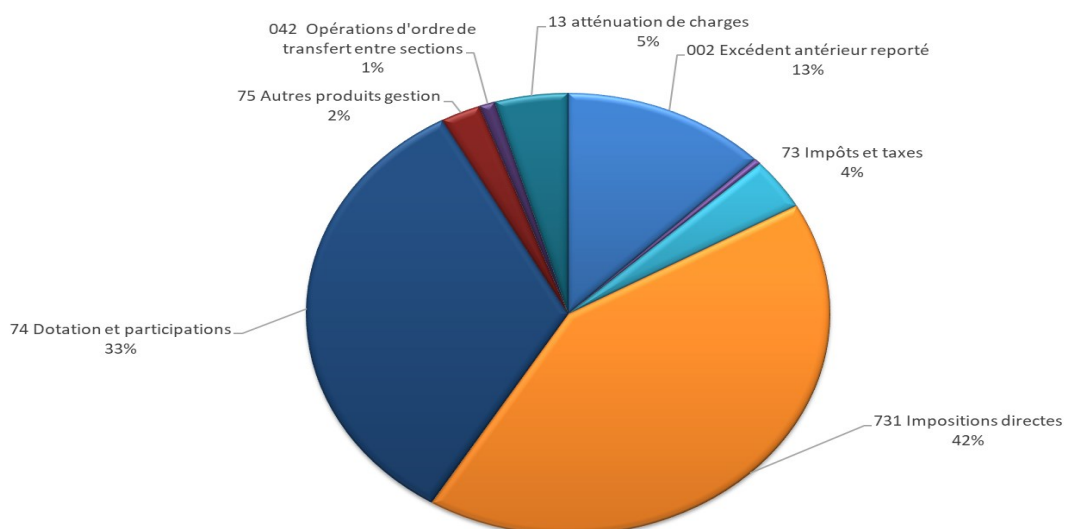
BUDGET PREVISIONNEL PRINCIPAL 2025

DEPENSES			RECETTES		
FONCTIONNEMENT	002 Déficit reporté	- €	002 Excédent antérieur reporté	209 449,21 €	
	011 Charges à caractère général	309 350,00 €			
	012 Charges de personnel	484 400,00 €			
	14 Atténuations de produits	30 661,00 €	70 Ventes prod fab, prest serv,	7 148,10 €	
	022 Dépenses imprévues Fonct	- €	73 Impôts et taxes	62 470,00 €	
	023 Virement à la sect ^o d'investis.	94 853,98 €	731 Impositions directes	693 603,00 €	
	042 opération d'ordre	16 514,00 €	74 Dotation et participations	551 301,00 €	
	65 Autres charges gestion	325 555,84 €	75 Autres produits gestion	41 010,00 €	
	66 Charges financières	17 386,56 €	76 Produits financiers	- €	
	67 charge exceptionnelles	- €	77 produits exceptionnel	6,00 €	
	68 dotation provisions	- €	78 reprise sur amortissement	- €	
	sous TOTAL	1 183 867,40 €	042 Opérations d'ordre de transf	16 514,00 €	
	TOTAL	1 278 721,38 €	13 atténuation de charges	74 608,17 €	
	TOTAL RF - DF épargne Brut prév	377 388,10 €	TOTAL	1 656 109,48 €	

BP 2025 : DEPENSES DE FONCTIONNEMENT



Recettes de Fonctionnement



■ Fonctionnement : rigueur et efficience

👛 Charges de personnel

- Baisse de 15 % des dépenses grâce à une réorganisation des services
- 330 800 €** alloués (vs 393 263 € en 2024)

⚙ Charges générales

- 309 350 €** (+12 %) : énergie, fournitures, entretien, fêtes

💰 Recettes principales

- Impôts et taxes : **753 073 €** (+8 %)
- Dotations de l'État : **551 301 €** (-4 %)
- Redevances et loyers : **41 010 €** (+21 %)

🔗 Investir dans notre avenir

Une enveloppe de **132 000 € d'investissements** pour améliorer le cadre de vie et les équipements :

- 🏠 Travaux de rénovation (impasse Pessac, rues du village)
- 💡 Amélioration de l'éclairage public
- 🅑 Parking du tennis
- 🏠 Acquisition de garage et rénovation d'un appartement communal
- 💻 Matériel informatique et équipements pour l'école et les agents

DEPENSES			RECETTES		
INVESTISSEMENT	001 Solde d'exécution d'inv.	- €	001 Solde d'exécution d'inv.	35 614,50 €	
	040 Opérations d'ordre entre	16 514,00 €	1068 affectation	- €	
	020 dépenses imprévues		021 Virement de la section de	94 853,98 €	
	204 subvention d'investissement vi	486,41 €	040 Opérations d'ordre entre	16 514,00 €	
	10 dotation fonds divers	- €	10 Dotations Fonds divers (fctva	29 946,72 €	
	16 Emprunts et dettes	86 571,82 €	13 Subvention d'investissement	58 345,00 €	
	23 immo en cours	54 674,97 €	16 Emprunts et dettes	- €	
	21 immo corporelles	77 027,00 €			
	Total dépenses	235 274,20 €	Total recettes	235 274,20 €	
	RAR	- €	RAR subv equip	- €	
	TOTAL +RAR	235 274,20 €	TOTAL	235 274,20 €	
	TOTAL RI-DI	- 0,00 €			

🚰 Focus sur les budgets annexes

🍽️ Cantine municipale

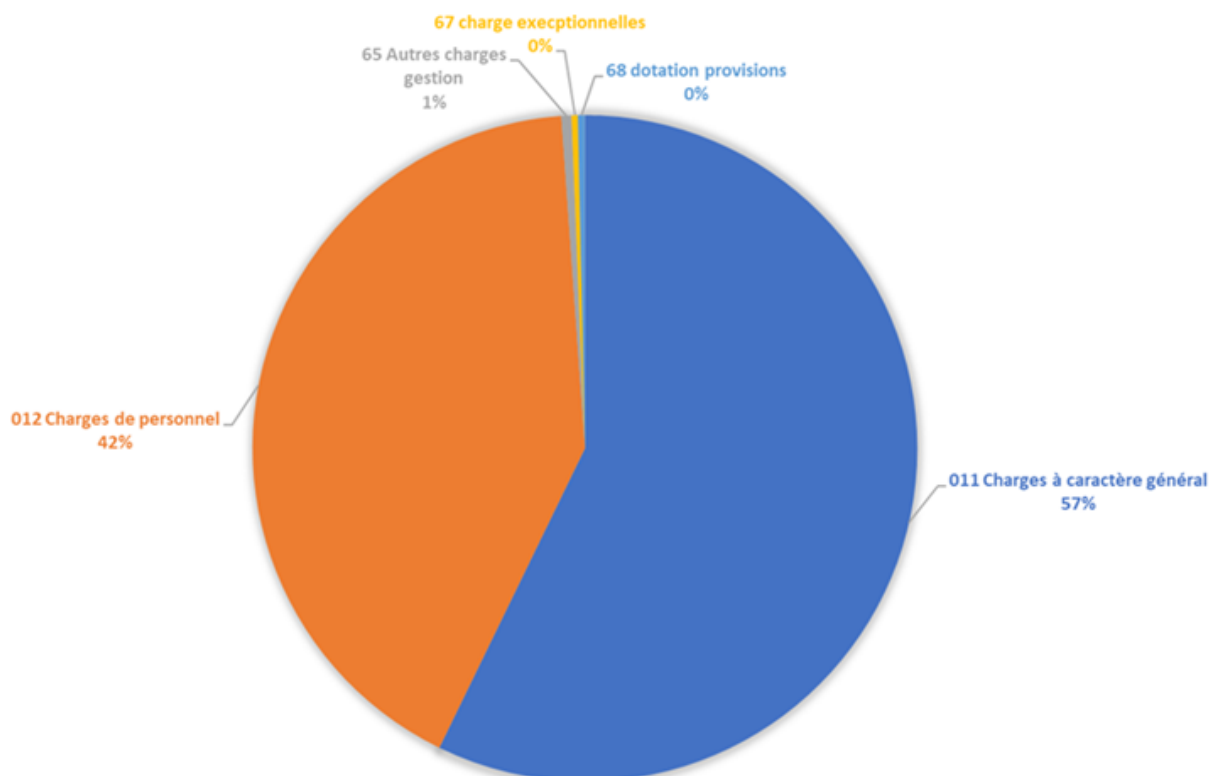
Refonte du service = économie de **+40 000 €** sur la subvention d'équilibre.

Subvention 2025 : **41 840 €** (vs 113 036 € en 2024)

BUDGET CANTINE 2025

DEPENSES			RECETTES	
FONCTIONNEMENT	002 Déficit reporté	- €	002 Excédent antérieur reporté	26 196,29 €
	011 Charges à caractère général	93 530,25 €		
	012 Charges de personnel	68 071,00 €	64 Atténuation de charges	18 000,00 €
	022 Dépenses imprévues Fonct		70 Ventes prod fab, prest serv,	77 421,46 €
	023 Virement à la sect ^e d'investis.	- €		
	042 opération d'ordre	- €	74 Dotation et participations	41 840,05 €
	65 Autres charges gestion	800,00 €	75 Autres produits gestion	- €
	67 charge exceptionnelles	500,00 €	77 produits exceptionnel	- €
	68 dotation provisions	556,55 €	10 Dotations Fonds divers	- €
	sous TOTAL	163 457,80 €		
	TOTAL		TOTAL	163 457,80 €
	TOTAL RF - DF épargne Brut prévisionnel	- €		

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT BP RESTAURANT MUNICIPAL



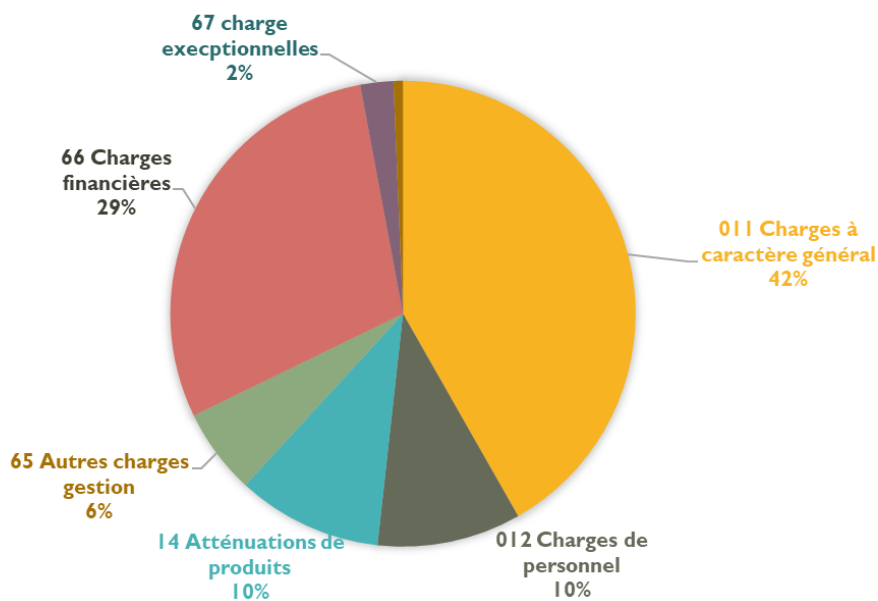
🚰 Assainissement

Charges en hausse, recettes en baisse → subvention communale portée à **67 122 €**

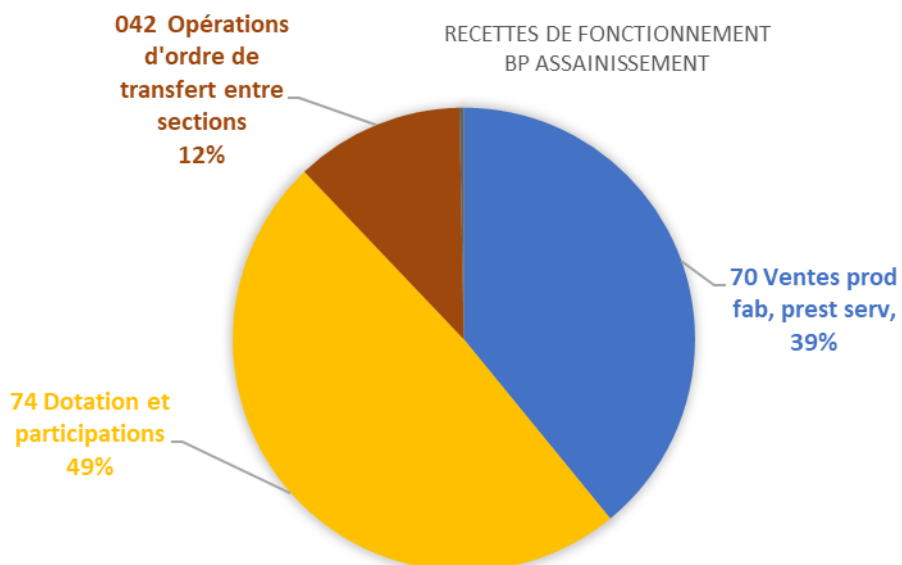
BUDGET PREVISIONNEL ASSAINISSEMENT 2025

DEPENSES			RECETTES	
FONCTIONNEMENT	002 Déficit reporté	- €	002 Excédent antérieur reporté	1 095,61 €
	011 Charges à caractère général	27 310,00 €		
	012 Charges de personnel	6 537,17 €		
	14 Atténuations de produits	6 596,50 €	70 Ventes prod fab, prest serv,	53 770,53 €
	022 Dépenses imprévues Fonct	- €		
	023 Virement à la sect° d'investis.	- €		
	042 opération d'ordre	73 259,00 €	74 Dotation et participations	67 122,21 €
	65 Autres charges gestion	3 900,00 €	75 Autres produits gestion	- €
	66 Charges financières	19 129,36 €		
	67 charge execeptionnelles	1 500,00 €	77 produits exceptionnel	- €
	68 dotation provisions	430,00 €	042 Opérations d'ordre de transfert	16 244,00 €
			40 Provisions pour dépréciation	429,68 €
	sous TOTAL	138 662,03 €	10 Dotations Fonds divers	- €
	TOTAL		TOTAL	138 662,03 €
TOTAL RF - DF épargne Brut prévisionnel	- €			

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT
BP ASSAINISSEMENT



RECETTES DE FONCTIONNEMENT
BP ASSAINISSEMENT



Madame le Maire présente l'état de notification des produits prévisionnels et des taux d'imposition des taxes directes locales pour 2025.

Madame le Maire rappelle les taux de fiscalité locale de 2024

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide de ne pas modifier les taux pour 2025. Ils seront les suivants :

	2023	2024	2025
Taxe foncière sur les propriétés bâties	54,71 %	56,35 %	56,35 %
Taxe foncière sur les propriété non bâties	76,78 %	79,08 %	79,08 %
Contribution foncière des entreprises	17,10 %	17,61%	17,61%
Taxe habitation	23,19 %	23,89 %	23,89 %

BUDGET 2025 - Conclusion :

Une dette en baisse continue :

- **917 € / habitant** fin 2024 (vs 1 123 € en 2023)
- Aucun nouvel emprunt prévu en 2025
- Objectif : retrouver le niveau d'endettement de 2021 d'ici 2 ans

Ratio de désendettement : 5,8 ans → *solvabilité moyenne mais en nette amélioration*

En résumé :

- Des comptes sains et transparents
- Un cadre de vie amélioré
- Une commune qui prépare l'avenir sans sacrifier le présent

« Le budget 2025 reflète notre volonté de gérer avec bon sens tout en poursuivant les investissements utiles à la vie locale. Merci à tous ceux qui participent à cet effort collectif ! »

Mutuelle de village Vielmur sur Agout

Aujourd'hui, de nombreuses personnes rencontrent des difficultés à souscrire une mutuelle santé réellement adaptée à leurs besoins en raison des tarifs souvent élevés. Consciente de cette problématique, la municipalité et le CCAS ont décidé de se mobiliser en mettant en place une mutuelle communale, proposée à des conditions tarifaires bien plus avantageuses que celles disponibles individuellement. Votre mairie, n'ayant aucun intérêt financier dans cette démarche, souhaite vous informer qu'un conseiller pourra vous contacter pour vous permettre de comparer votre mutuelle actuelle avec celle négociée pour vous.

M. Alexandre DANG 06.82.76.59.41 et **M. Clément GARCIA** 06.83.59.65.86 se tiendront à votre disposition pour répondre à toutes vos questions (tarifs, garanties, etc.)

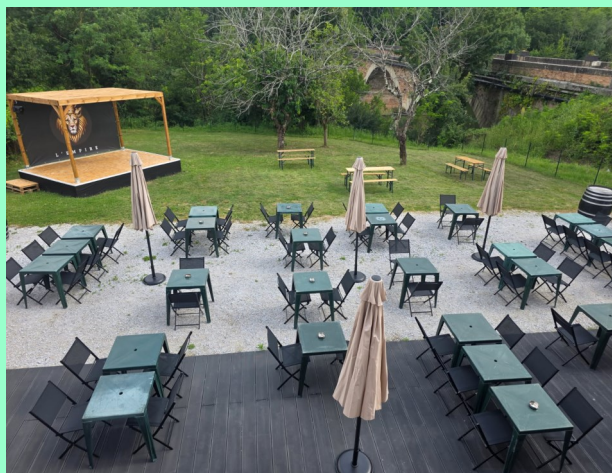
- ♦ formulaire disponible sur le site officiel de la mairie. Vous pourrez le compléter et le déposer dans l'urne présente lors de la réunion qui sera suivie d'un buffet dinatoire.



Banc de l'amitié

Dans le cadre de la lutte contre le harcèlement scolaire, nos jeunes écoliers ont eu l'initiative de mettre en place « le banc de l'amitié ». Ce banc est spécialement réservé aux camarades qui traversent des moments difficiles ou qui ont besoin de soutien. Nos agents techniques ont fabriqué et installé le banc au sein de l'école, offrant ainsi un espace dédié à l'amitié et à l'entraide.

Où sortir cet été à Vielmur



RESTAURANT L'EMPIRE

L'Empire fait vibrer l'été à Vielmur-sur-Agout !

Le restaurant L'Empire vous accueille tout l'été dans une ambiance chaleureuse et festive !

Tous les vendredis et samedis soirs, place à la musique avec des concerts live en terrasse, pour profiter de soirées animées jusqu'à fin août.

Le jeudi, ne manquez pas nos "Jeudis Fous" : toutes les pizzas à emporter à seulement 10 € !

Côté cuisine, nous proposons deux menus gourmands à 21,50 € et 24,50 €, disponibles le midi et le soir, ainsi qu'un service à emporter tout au long de la semaine.

Groupes, grandes familles, associations... soyez les bienvenus !

Nous vous accueillons avec plaisir pour vos repas conviviaux, en salle ou en terrasse.

Venez découvrir l'Empire, le lieu où la bonne cuisine rencontre la bonne humeur, en plein cœur de Vielmur sur Agout Tél. 05 63 61 93 01



CAMPING PESSAC

Ouverture du snack/restaurant du Camping Le Pessac : un petit coin gourmand ouvert à tous dès le 1er juillet !

Dès le **1er juillet**, le **snack/restaurant du Camping Le Pessac à Vielmur-sur-Agout** rouvre ses portes pour une nouvelle saison placée sous le signe de la convivialité et de la gourmandise !

Au menu : viande, poisson, burgers savoureux, salades fraîches, frites croustillantes, glaces et desserts gourmands... de quoi ravir les papilles des petits comme des grands !

Et **bonne nouvelle** : le **snack est ouvert à tous**, pas uniquement aux vacanciers du camping ! Que vous soyez habitant de Vielmur, des environs ou simplement de passage, **vous êtes les bienvenus** pour venir prendre le goûter, dîner, ou tout simplement boire un verre en terrasse dans un cadre paisible et verdoyant.

Adresse : Camping Le Pessac 14, quartier de Pessac – Vielmur-sur-Agout

Infos et réservations : 05 63 74 30 24

Suivez-nous sur Facebook et Instagram : @campinglepessac

Venez passer un bon moment en famille, entre amis ou en amoureux... **au cœur de la nature** !

LAS RIBAS

L'Été s'installe à Nouveau sur Vielmur, et qui dit été dit Guinguette « Las Ribas » sur les berges de l'Agout. Nous revenons cette année encore comme par tradition pour embellir l'été vielmurois.

Au programme, musique, fun, cocktails maison, animations en tout genre et surtout de la bonne humeur.

Cette année quelques nouveautés sont au programme comme une restauration complète du jeudi au dimanche sur place ou encore un magnifique terrain de pétanque en libre accès à l'ombre des grands arbres. Des paddles seront mis à disposition tous les soirs de semaine et les après-midi le week-end afin de glisser sur notre magnifique rivière au grès des courants.

Nous vous attendons nombreux pour boire un coup (avec modération), discuter et surtout profiter du cadre paradisiaque que nous offre notre magnifique village.



Les quatre mousquetaires de la Ribas



FEU DE LA SAINT JEAN • CONCERTS • ANIMATIONS •

VIELMUR-SUR-AGOUT



COMMISSARIAT DE



SAMEDI 14 JUIN

MATINÉE

- 10h00 Rassemblement des confréries Place du Cardinal Bernadou
- 11h00 Défilé des confréries accompagné des Buffarels et des animaux totémiques.
- 11h45 Intronisations des confréries Place de l'Esplanade



APRÈS - MIDI

- 13h Repas animé par le groupe Frézinat
- 15h - 18h Animations : manège écolo, jeux en bois, lancer de bérêt, stand IEO (livres...), Occi'crêpe, La prairie des glaces
- 16h00 Animation musicale " voyage à travers les Pyrénées par le duo Pierre Rouch et Michaël Bourry - Cour de la Mairie
- 17h00 Concert par le duo Guilhem Verger et Clément Cavalié - Place de l'Esplanade
- 19h00 Danses des écoliers animées par le groupe Frézinat - Place de l'Abbaye suivies du Bal occitan
- 22h00 Défilé aux flambeaux du moto club vielmurois, embrasement du feu de la Saint Jean , spectacle de feu - Place de l'Abbaye
- 22h45 Concert avec le groupe Petitjean - Place de l'Abbaye



À PARTIR DE 19H RESTAURATION SUR PLACE



Tables et barbecues seront à votre disposition, portez votre pique-nique ou bien "sauce frites" seront proposées à la buvette.



COMMISSARIAT DE

